

POLITIQUE

# Pasquale Simeoni : « Maire, un travail à temps plein »

**Au terme d'une année de mandat, Pasquale Simeoni, 27 ans, premier magistrat de la commune de Manso depuis mars 2008, conserve son enthousiasme. Même s'il mesure les difficultés de la tâche**

**P**rénom : Pasquale. Nom : Simeoni. Une identité qui sonne d'emblée... identitaire. Corsiste. Presque révolutionnaire. Pourtant, le jeune maire de Manso, élu en mars 2008 à la tête d'une liste sans étiquette ne se revendique ni comme héritier de l'illustre *Babbu di a patria*, ni comme un enfant d'Aléria. Même s'il se reconnaît dans certaines idées de la mouvance, il n'appartient à aucun courant. Si ce n'est celui de la rivière du Fangu qui traverse sa commune et dont il est le technicien pour le Parc naturel régional de Corse. Vivre et travailler au pays, un premier pari gagné pour ce jeune diplômé de l'Université de Corse. Mais, comme si cela ne suffisait pas, l'amour de son village et le désir d'agir pour son développement le poussent à s'engager dans la chose publique. Au plan local exclusivement. Un an après son élection, rencontre avec un des plus jeunes maires de Corse. A la tête d'une commune singulière à bien des égards.

- Une petite commune compte tenu des chiffres de population, mais très grande dans sa superficie.

- Manso, ce sont quatre hameaux : Tuarelli, Manso, Bardianna et Montestremu. Le dernier recensement de la population nous donne 106 habitants permanents. Un chiffre qui double, voire triple en période estivale. C'est aussi une commune gigantesque, qui s'étend sur 12 000 ha et compte 38 kilomètres de voirie communale. Avec un seul employé pour les entretenir...

**« Aujourd'hui, le foncier de Manso est privé ou niolin »**

- Autre particularité, le lien très fort avec le Niolu, dont vous êtes tous originaires.

- Manso en est en quelque sorte l'excroissance, puisqu'avec la commune voisine de Galéria, le territoire du Falasorma constituait la zone de transhumance des bergers de Calacuccia, Casamaccioli, Lozzi, Corscia et Albertacce. Même si nous nous revendiquons volontiers de ces racines-là, même si le lien reste très fort, l'héritage niolin n'a pas que des avantages. La commune est complètement éclatée, sans vrai village, avec des hameaux et des bâtisses disséminées ici et là. Sans bâti ancien, sans grande richesse architecturale. Mais, bien

plus pénalisant, nous n'avons - comme Galéria - aucune autonomie en matière de foncier communal.

- Un cas unique et une aberration : Manso - comme Galéria - ne dispose pas de terrains communaux.

- C'est un particularisme local, dont nous nous passerions bien. Depuis 1864, date de la création des communes de Manso et Galéria, le foncier public appartient toujours aux communes du Niolu. Avec même 5 000 hectares encore indivis entre ces cinq communes. C'est dire si la tâche est compliquée pour mener à bien des projets d'envergure. Les différentes municipalités qui se sont succédé depuis un siècle et demi n'ont pas constitué de réserves. Aujourd'hui, le foncier de Manso est privé ou niolin. Même le terrain sur lequel est implantée la mairie a été acheté.

**« Permettre aux familles de se loger au village »**

- C'est là que les choses se compliquent. D'autant que parmi vos priorités, on trouve le logement. Et notamment l'habitat communal.

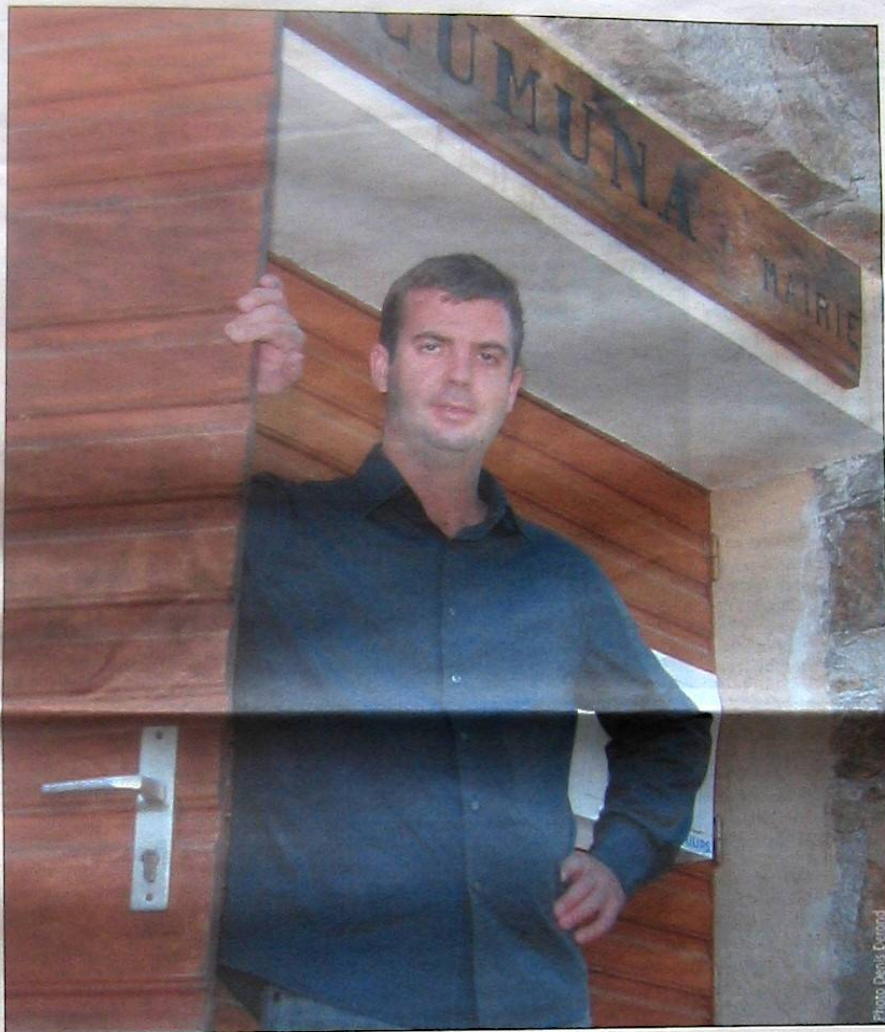
- Notre objectif est en effet de créer du logement à vocation locative. Et cela afin que des jeunes et des familles puissent vivre à Manso. Nous allons probablement aboutir dans un premier temps à la construction de logements communaux à Barghjana. L'avant-projet est bien avancé. Ce serait une excellente chose, car nous avons la chance d'enregistrer des naissances. Il est donc primordial de permettre à nos administrés de rester au village.

- Vivre à Manso. Mais de quoi ? Quel développement économique espérer ?

- Aujourd'hui, la plupart des actifs travaillent plutôt à Calvi. Mais une activité pastorale et quelques unités agricoles subsistent dans la commune. Il existe aussi des commerces de proximité, deux gîtes d'étapes, un à Tuarelli et l'autre à Montestremu. Des activités évidemment étroitement liées au tourisme et notamment à l'attrait de la vallée en matière de baignades et de randonnées.

- Une vallée qui vit à deux vitesses : après l'isolement hivernal, elle est littéralement envahie en été.

- En période de pointe, du 15 juillet au 15 août, près de



3 000 personnes par jour fréquentent la rivière du Fangu. Sur les 9 kilomètres de route qui la dessert, on a compté jusqu'à 500 véhicules garés simultanément. Avec les dangers que cela comporte : engorgement, risque incendie, accidents de la circulation. Nous travaillons à mieux gérer les flux. Sont notamment envisagés la création d'une aire naturelle de stationnement qui pourra absorber une centaine de véhicules et servir de refuge en cas d'incendie. Jusqu'à présent, la circulation et le stationnement sont anarchiques. Cela génère des nuisances pour les résidents. Et parfois beaucoup d'énerverment.

- Beaucoup d'inconvénients, certes. Mais cette fréquentation - comme celle des chemins de randonnées - est aussi un atout pour la vallée.

- Nous en sommes tout à fait conscients. Une étude de mise en valeur touristique de la vallée est lancée. On pourrait envisager d'autres activités liées aux loisirs et à la randonnée. Aujourd'hui, une étape du Tra mare e monti rejoint Tuarelli. L'ancien chemin de transhumance qui relie le Falasorma au Niolu a également été réhabilité. On

pourrait explorer de nouvelles pistes : canyoning, via ferrata,.... Cela permettrait de créer des petites unités commerciales ou artisanales.

**« Être élu est un chemin truffé de pièges »**

- La rivière. Un domaine que vous maîtrisez bien puisque vous en êtes le technicien pour le PNRC.

- Nous allons probablement signer le premier contrat de rivière de Corse, rassemblant tous les acteurs autour d'un périmètre cohérent. C'est un projet qui pense la rivière dans son aspect global, un diagnostic prenant en compte tous les paramètres : gestion, biodiversité, qualité de l'eau de baignade et potabilité, prévention des risques de crues et d'inondations. Ma profession me permet d'être au cœur du dispositif, ce qui constitue un avantage non négligeable.

- Un an après le début de votre mandat, comment vivez-vous la charge ?

- Avec enthousiasme et conviction. Surtout lorsqu'on les projets avancent. Le plus intéressant est de disposer d'une marge de manœuvre relativement impor-

tante, d'avoir la capacité d'agir, de faire ses preuves et pas d'attendre que les choses se passent. Certes, il y a du travail, les lois évoluent en permanence et on ne peut pas être spécialiste en tout. Mais, les services de la sous-préfecture et le conseiller général du canton nous donnent un sacré coup de main. C'est une mission très formatrice, j'apprends beaucoup au quotidien.

- Enfant du village, encore très jeune, arrivez-vous à vous imposer ?

- La gestion de l'humain reste le plus délicat. Être élu est un chemin truffé de pièges. Surtout pour le maire. C'est toujours un peu l'homme à abattre, celui vers qui tous les problèmes convergent. On se transforme parfois en assistant sociale, en médecin, en psychologue, en juriste. Au quotidien, il faut gérer le fossé encombré, la vache qui a sauté la clôture, les mauvaises relations de voisinage. Et continuer, au milieu de tout ça, à regarder plus loin. C'est un travail à temps plein, au contact permanent de la population. Cela peut être gratifiant. Ou très dur. Mais, c'est toujours passionnant.

Propos recueillis par Isabelle VOLPAJOLA